



SGS Bureau Nivelles ASBL
VZW

Organisme Agréé – Erkend Organisme

Bld L. Mettwie, 324 B-1080 Bruxelles
Noorderlaan, 87 B-2030 Antwerpen
Rue P. Henard, 64 B-4053 Embourg (Liège)
Rue du Routeu, 25 B-6800 Libramont
Tél.: 02.411.60.35 Fax: 02.411.38.70
Tél.: 03.545.48.84 Fax: 03.545.48.89
Tél.: 04.365.62.71 Fax: 04.366.14.93
Tél.: 061.68.91.11 Fax: 061.68.91.12
www.sgsburniv.com

Registre n°: **L 3646**

Scellé n°: **23372**



ACCREDITÉ
EN 45004

ADRESSE DE L'INSTALLATION: **Barre levée 4**

4970 Stavelot

PROPRIETAIRE: **Jordan Christiane**

DEMANDEUR: **Tomboux**

Adresse: **les Etangs 5. Stavelot 4970**

INSTALLATEUR:

Adresse:

TVA **BE 652439519**

DISTRIBUTEUR: **ALE**

Compteur n°: **64340242**

Index: **10002430**

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

Appareils de mesures utilisés: Mesureur de terre n° SGS **B0032** Mesureur d'isolement n° SGS **B0032** Mesureur de continuité n° SGS **B0032**

Schéma liaison à la terre: TT - **X**

Installation: Domestique (RGIE art. 86) TEC EE 102 - 112 - **M2** - 902

Date du contrôle: **28/08/2002**

Industrielle (RGIE art. 87/86-88) TEC EE 21 - 212

Y a-t-il nécessité de zoner: **Non**

Type de contrôle: examen de conformité avant mise en usage (RGIE art. 270) (Prescriptions distributeur)

~~visite de contrôle périodique (RGIE art. 271) (RGPT art. 162) (Prescriptions distributeur)~~

~~visite de contrôle pour renforcement ou changement compteur (RGIE art. 276) (Prescriptions distributeur)~~

Type d'installation: ~~Existant~~ - Nouvelle - Extension - Modification - ~~Travaux~~ - **Chantier: maison d'habitation**

Type locaux - compris dans l'installation: habitation (maison, appartement, autres...), compteur de chantier "domestique", parties communes d'une installation résidentielle, **Sans sol - Rdch - 1^{er} étage - 2^e étage**

Début des travaux: Fondations avant ~~après~~ 1.10.81 - Installation électrique ~~avant~~ après 1.10.81 - 1.1.83 - BA4/BA5: **Non**

Raccordement: Tension: **3 x 380 + N** V; Protection raccordement: Existant **TEC EE 24A** - Prévue: **A**

Câble alimentation tableau principal: **EXUB 4 x 70** mm²; Inter. général **OPCOR II 40A**, type: **A - 0,3A**

Type électrode de terre: ~~borne terre~~ - piquets - ~~conducteur horizontal~~ **(3)**

Nombre de tableaux: **3**; Nombre de circuits term.: **7 + 6 + 9**; $R_0 = 9,3 \Omega$; $R_{i_{tot}} = 74 M\Omega$

DESCRIPTION: **X** Voir schéma en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I_n (A)	I_{cc} (A)	ΔI_n (mA)
40	3000/225kA²⁵	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I_n (A)	I_{cc} (A)	ΔI_n (mA)
2x 40	3000/225kA²⁵	30
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur

- Les DPCDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre: Oui - **Non**.
- Les protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent: Oui - **Non**.
- Existe-t-il salle de bains - lessiveuse - ~~plancher~~ - ~~boiler~~ - ~~seche linge~~: Oui - **Non**.
- Eclairage ~~à basse tension~~ Oui - **Non**.
- Chauffage électrique ~~plancher~~ Oui - **Non**.

INFRACTIONS CONSTATEES - REMARQUES - NOTES:

Neant

ELECTRICITE PHILIPPE
TOMBEUX



COPIE

30/9/2011

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION:

L'installation est conforme. Le DPCDR est - ~~est~~ plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les trois personnes intéressées.

~~L'installation n'est pas conforme. Le DPCDR était plombé.~~

L'installation doit être vérifiée avant le **28/08/2002** (Art. 271 RGIE) ainsi qu'après toute modification ou extension importante.

~~L'installation peut être mise en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées.~~

~~L'installation ne peut pas être mise - maintenue en service.~~

L'AGENT VISITEUR: **Taillard**

N° + nom + signature

NOM - FONCTION/QUALITE:

Vu agent à la date ci-dessus

Contrôlé par - Gecontroleerd door

SGS Bureau NIVELLES

Date/Datum **28/08/02**

Approbation: **R. TAILLARD**

Feuillet n° **F**

00324

VISA DU DISTRIBUTEUR:

DATE:

BLEE10.04F-4/09/01



	Prise de courant simple
	Prise de courant double
	Prise de courant triple
	Interrupteur simple
	Interrupteur va-et-vient
	Interrupteur bipolaire
	Interrupteur inverseur
	Poussoir
	Interrupteur automatique (cellule)
	Variateur
	Point lumineux (plafond)
	Point lumineux (mural)
	Spot encastré
	Sonnerie
	Transformateur

	Taque de cuisson Cuisinière
	Four
	Four à micro-ondes
	Lave-vaisselle
	Lave-linge
	Sèche-linge
	Boite de dérivation
	Télérupteur
	Minuterie
	Contacteur
	Chaque-eau
	Ventilateur
	Eclairage de secours
	Parlophone
	Interrupteur à volet

Pour connaître le circuit protégeant l'appareil ,il suffit de repérer le symbole sur le plan selon son emplacement , La lettre située à côté indique le disjoncteur correspondant (le chiffre étant destiné à l'installateur) , Par exemple la prise " C2" est coupée par le disjoncteur "C" dans le tableau divisionnaire ,

[illegible]

TABLEAU SOUS-SOL (couloir)

[illegible]

TABLEAU ETAGE (armoire palier salle de bains)

[illegible]

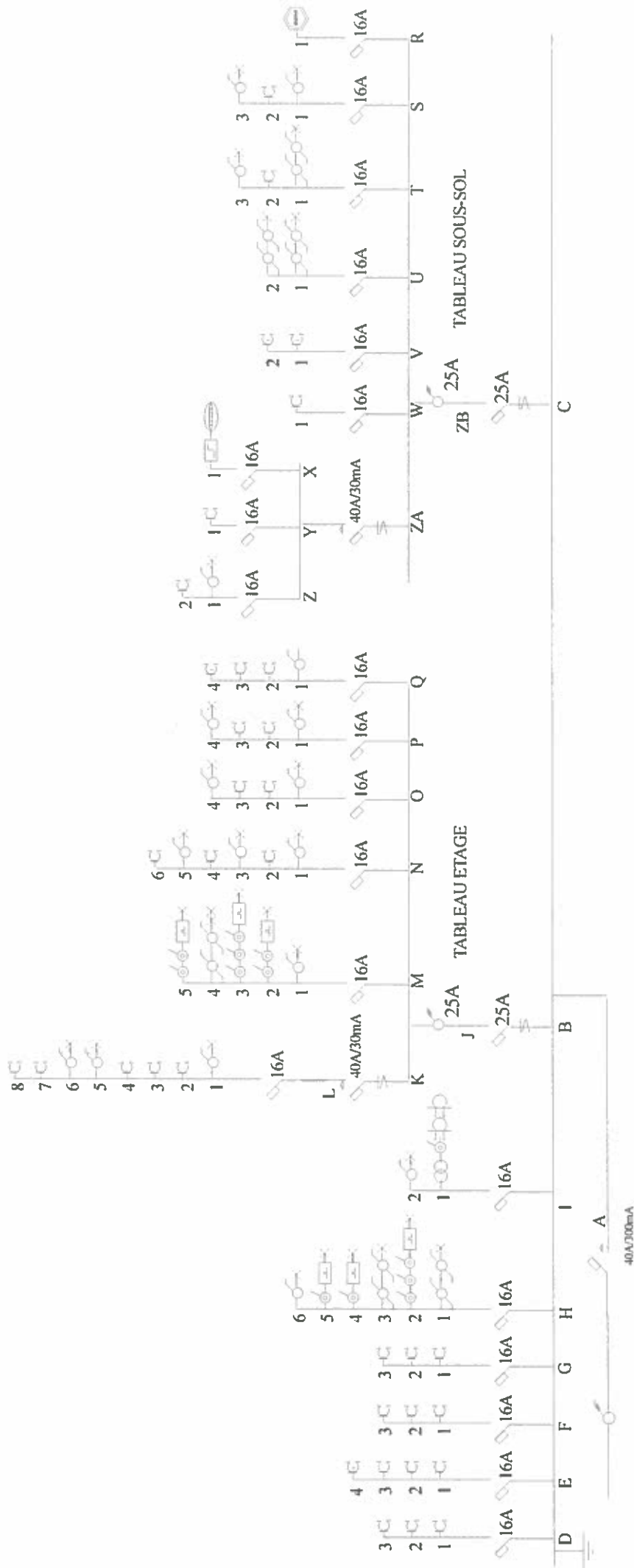
Adresse d'installation:
JARDON Christiane
Basse-Levée, 4
4970 Stavelot

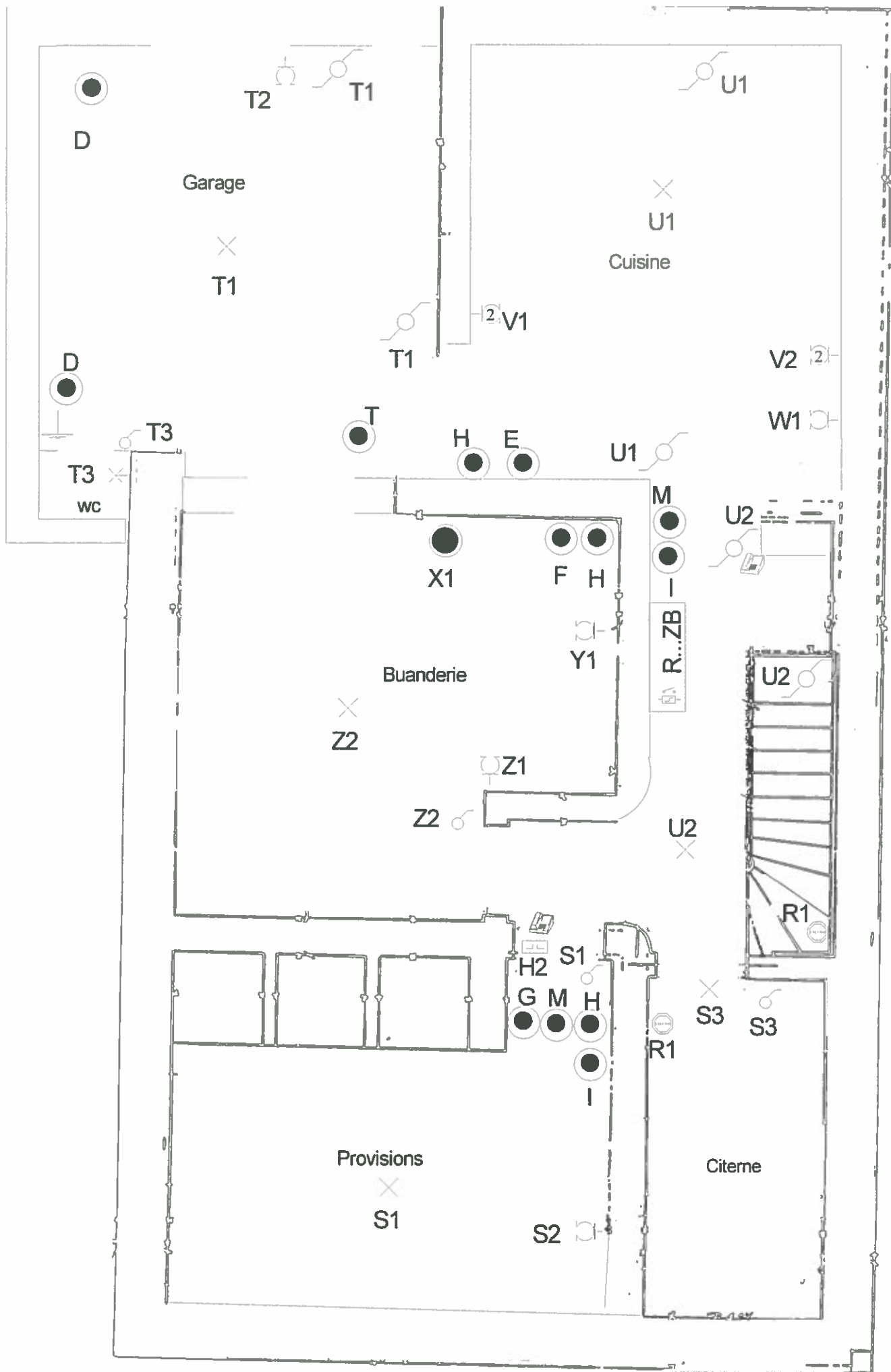
.....OHMS

INSTALLATION CONTROLLEE
Agence SGS Bureau Niveles
LE 27/8/2002



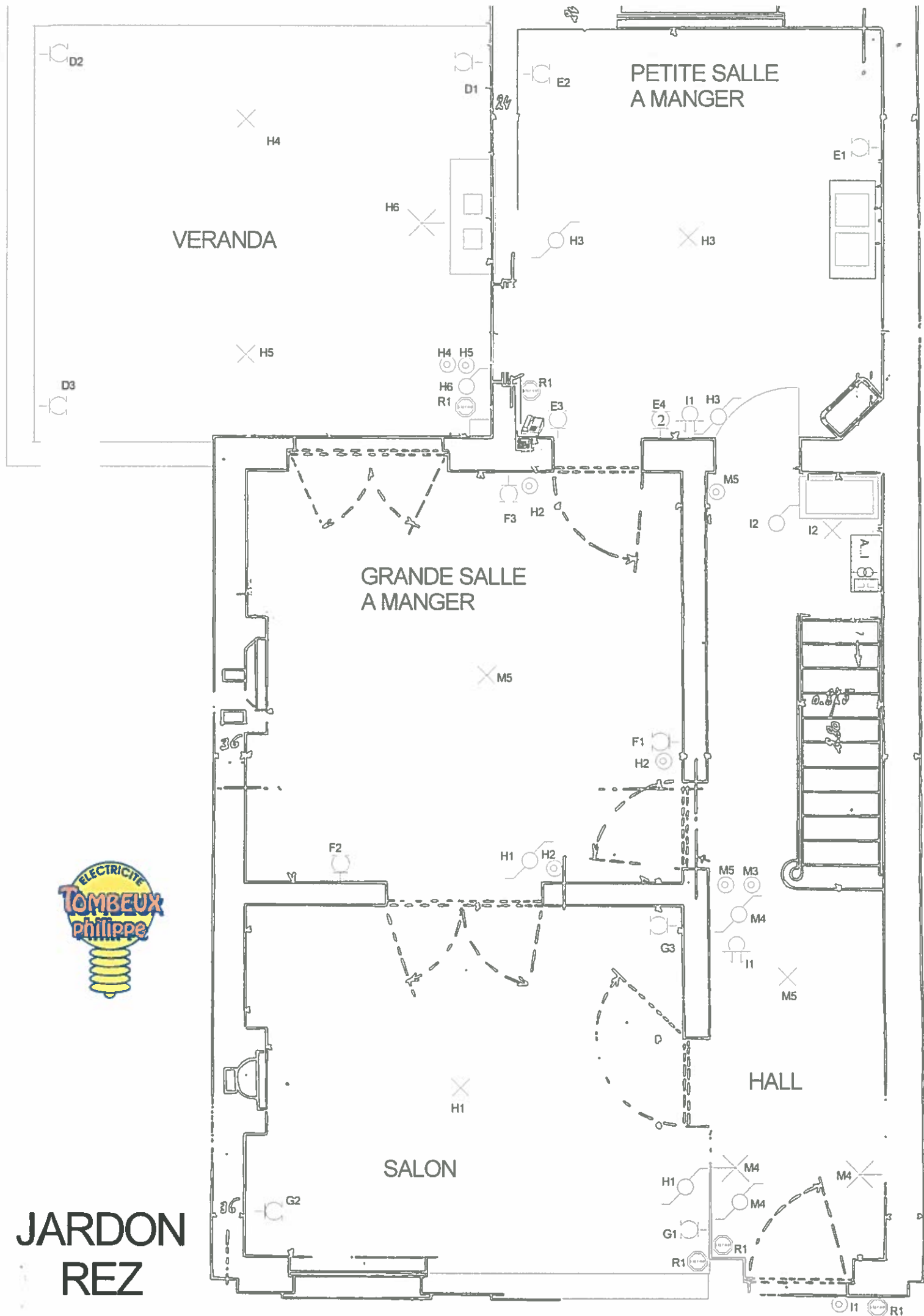
Les ETANGS, 5
4970 Stavelot
TVA: 652.439.519





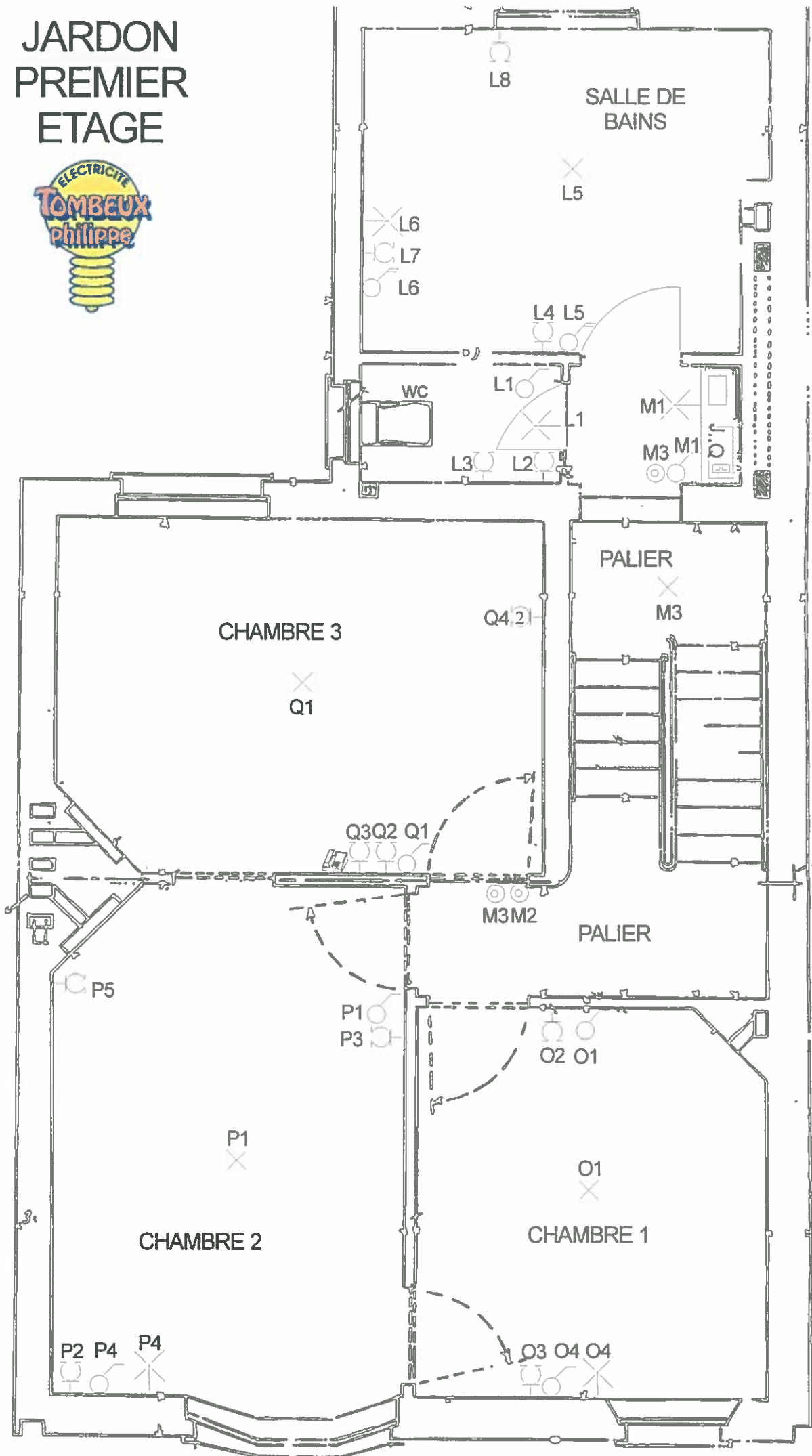
JARDON SOUS-SOL





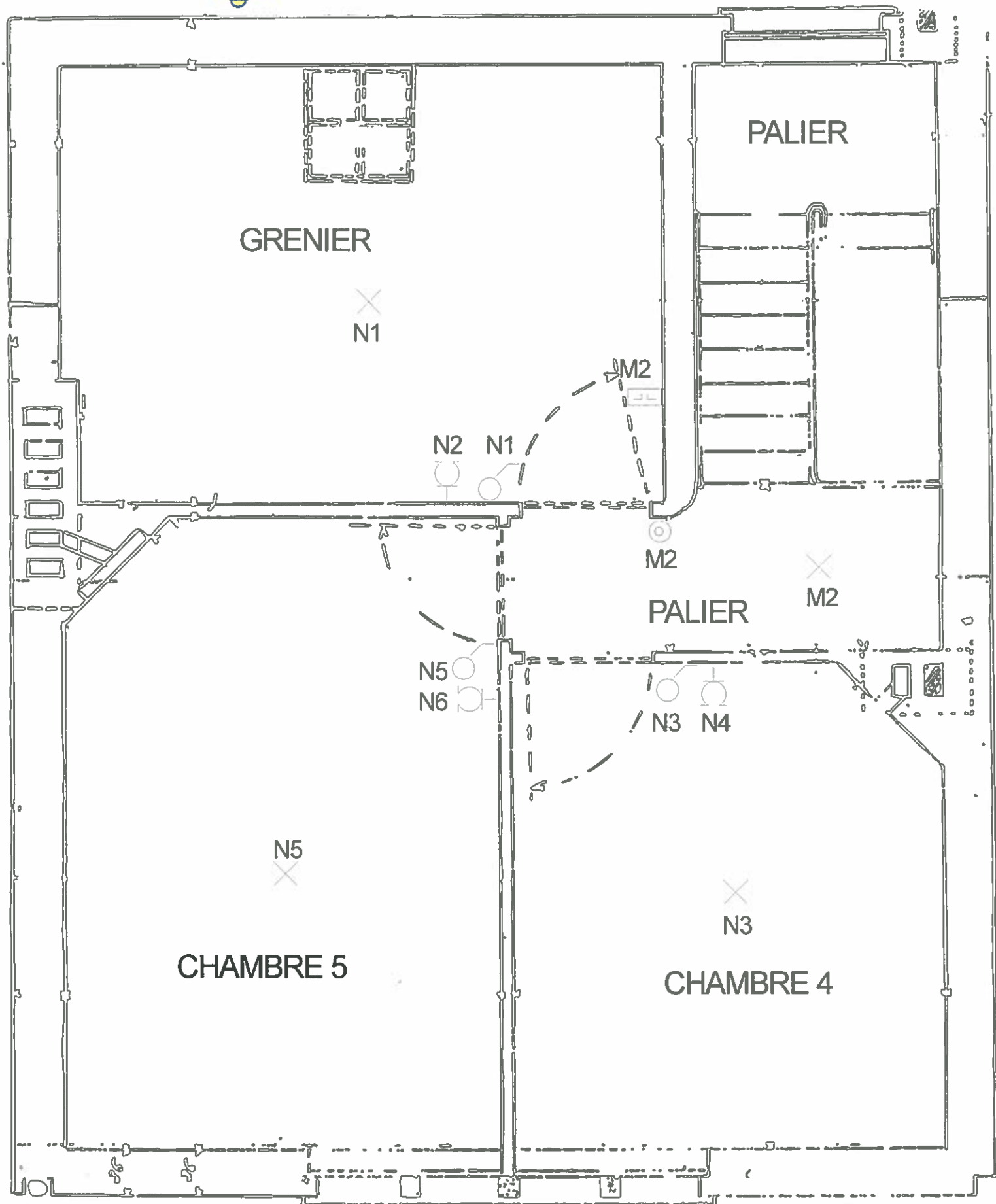
JARDON
REZ

JARDON PREMIER ETAGE





JARDON DEUXIEME ETAGE



En cas de panne d'électricité
Gardez votre calme , et procédez comme suit :

Vérifiez les protections du tableau divisionnaire

1° Vérifiez si les **disjoncteurs** sont relevés .



2° Vérifiez si les **différentiels** sont relevés .



3° Vérifiez que le **Téco** du compteur est relevé . S'il l'est , il s'agit peut-être d'une panne de secteur (regardez dans le voisinage) . Si c'est le cas, patientez un peu avant d'appeler le distributeur .

4° Si par contre tout est relevé ,y compris le **Téco** et qu'il n'y a pas de panne de secteur, **appelez-moi** rapidement .

Si le différentiel a déclenché :

1° Si un **disjoncteur** est baissé également , passez directement au point 6° .

2° Si les **disjoncteurs** sont tous levés , mais que le **différentiel** est baissé , passez au point 3°

3° Baissez tous les **disjoncteurs** .

4° Relevez le ou les **différentiels** (et le **Téco** du compteur s'il a déclenché également) .

5° Relevez les **disjoncteurs** les uns après les autres , jusqu'à ce que le **différentiel** déclenche.

6° Vous avez trouvé sur quel circuit est le problème . Relevez le(s) **différentiel(s)** (et le **Téco** du compteur s'il a déclenché également) et tous les autres **disjoncteurs** en laissant baissé celui qui provoque la panne. Vous aurez ainsi du courant sur tous les autres circuits .

7° Vérifiez l'origine de la panne (un appareil électro-ménager, une lampe,...) en éteignant ou débranchant ceux-ci et en essayant au fur et à mesure de relever le disjoncteur .

8° Enfin , **appelez-moi** pour remédier au problème du circuit défectueux si c'est nécessaire.

Pour couper le courant :

Il vous suffit de regarder les descriptifs du coffret ou en cas de doute , de consulter les plans que je vous ai remis. Les équipements sont représentés avec une lettre et un chiffre. La lettre correspond au circuit à couper en se référant à l'étiquetage du coffret. Exemple : La lampe « P1 » doit être coupée avec le disjoncteur repéré « P » dans le coffret .De cette façon, vous ne devez couper que le circuit impliqué, tout en laissant du courant ailleurs dans la maison. Aujourd'hui les lampes de poche ne sont plus très chères, n'hésitez pas à en déposer dans plusieurs lieux accessibles facilement , elles pourraient être très utiles en cas de panne... Si malgré ces conseils , vous rencontriez d'autres problèmes , je reste à votre disposition .

MON N° DE TELEPHONE : 080 / 86 43 42

ELECTRICITE PHILIPPE
TOMBEUX 
Les Etangs , 5 – 4970 Stavelot

Un travail soigné... pour votre sécurité !